

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 5 DÉCEMBRE 2013

Membres en exercice : 49 titulaires
49 suppléants

Membres présents : 22 titulaires
7 suppléants

Délibération n°231 du Comité syndical

Budget primitif 2014

L'ADEUS demande à l'ensemble de ses partenaires d'augmenter leurs contributions. Sur la base du travail partenarial, il est toutefois proposé d'inscrire la même somme qu'en 2013 soit 160 000 €.

Concernant les subventions que nous pouvons obtenir. La Région sera sollicitée sur la base du même montant qu'en 2013, à savoir 45 000 €.

A noter en section investissement, article 202 l'inscription d'un budget de 38 400 €. Il s'agit de disposer d'un budget nous permettant, le cas échéant d'engager dès cette année le travail d'évaluation environnementale. Ce travail est nécessaire car, juridiquement, à l'échéance du 1^{er} janvier 2016, le SCOTERS devra répondre aux exigences de la loi Engagement National pour l'Environnement. Compte tenu de la durée de ce type de démarche (il faut pouvoir disposer de données sur une année complète), il est utile de l'anticiper.

La contribution des membres est constante, elle est de 411 295 € comme en 2013.

EPCI	PARTICIPATION 2014
Communauté urbaine de Strasbourg	308 471 €
CDC de Benfeld et environs	13 483 €
CDC de la Basse Zorn	12 911 €
CDC Porte du Vignoble	7 663 €
CDC de la région de Brumath	11 688 €
CDC du Pays de la Zorn	11 846 €
CDC du Pays d'Erstein	14 013 €
CDC du Kochersberg et de l'Ackerland	18 348 €
CDC les Châteaux	5 072 €
CDC du Rhin	7 800 €

Les principaux postes, en dépenses et en recettes, de la proposition budgétaire pour l'exercice 2014 sont les suivants :

	BP 2014	BP 2013	BS 2013
En dépenses (fonctionnement+ investissement) :			
Coût du personnel (<i>salaires bruts + cotisations patronales</i>)	207 395 €	210 000€	3 000 €
Gestion courante et autres charges	47 900€	51 295 €	61 737,30 €
Action de mise en œuvre du SCOTERS et études	39 900 €	61 500€	130 000 €
Études ADEUS et autres charges de gestion courantes	160 000 €	160 000 €	
Matériel et mobilier	9 200 €	7 200 €	6 096,37 €
Dotation aux amortissements	41 000 €	35 000 €	1500 €
Dépenses imprévues			
En recettes			
Participation des membres (<i>CUS pour ¾ et EPCI hors CUS pour ¼</i>)	411 295 €	411 295 €	
Région Alsace	45 000 €	45 000 €	
Département du Bas-Rhin			
Groupement de collectivités		30 000 €	
Amortissements + FCTVA	49 100 €	38 700 €	1 500 €
Excédent de fonctionnement 2011			66 237,30 €
Solde d'exécution investissement + virement de la section de fonctionnement 2012			134 596,37 €

*Le Comité syndical
sur proposition du président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

DECIDE

D'APPROUVER, chapitre par chapitre, le budget primitif 2014 présenté :

Budget de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
(012) Personnel, y.c cotisation	207 395 €	(74)Groupements de collectivités	411 295 €
(65) Suivi et mise en œuvre	160 000 €	(74)Région	45 000 €
(011)Gestion / fonctionnement	47 900 €		
Compte 6811 : dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	41 000 €		
Total	456 295 €	Total	456 295 €

Budget d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
(202) : frais d'études, d'élaboration, de modification et de révisions des documents d'urbanisme	38 400 €	(280) : immobilisations incorporelles	35 500 €
(205) Conc. Droits simil.brevet, lic., marques, proc.	1 500 €	(281) : immobilisations corporelles	5 500 €
(21) Divers : mobilier, logiciels, informatique...	9 200 €	(10) dotations, fonds divers et réserves	8 100 €
Total	49 100 €	Total	49 100 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **17 DEC. 2013**

La publication le **17 DEC. 2013**

Strasbourg, le **17 DEC. 2013**

Le Président
Jacques BIGOT

